

# Jeanne d'Arc et la guerre de cent ans

## Acte 1 scène 1

*Narrateur : Nous sommes en l'an 1328. Le roi de France, Charles IV le Bel va mourir. Qui va devenir roi après lui ?*

Charles IV le Bel : Que va devenir mon Royaume ? J'ai bien des enfants mais ce ne sont que des filles et on ne saurait donner le Royaume à une femme ! Mes deux frères, Louis X le Hutin et Philippe V le Long sont morts. Et ma sœur ? Elle s'est mariée à Edouard II, roi d'Angleterre. Pas question de lui donner la France !

Philippe VI De Valois : Mon oncle, je vois que vous êtes dans une situation délicate. Aussi, ai-je pensé que je pourrai m'occuper du Royaume en attendant qu'une solution soit trouvée.

Charles IV le Bel : Certes, vous êtes mon neveu, vous avez l'âge de gouverner, et vous êtes un homme ! Mais vous ne portez pas le nom des capétiens. Vous êtes un Valois. La dynastie des capétiens va donc prendre fin mais j'accepte, pour sauver mon Royaume !

*(Charles IV le Bel s'écroule, mort.)*

## Acte 1 Scène 2

*Narrateur : Philippe VI De Valois succède donc à Charles IV le Bel, avec l'approbation des seigneurs du Royaume de France. Pour affirmer son autorité, le nouveau roi va demander au roi d'Angleterre, Edouard II, de venir se prosterner et jurer fidélité.*

Philippe VI De Valois : Je vous salue, roi d'Angleterre, époux de ma tante Isabelle. Comme vous le savez, vous disposez de territoires en France et êtes donc, de ce fait, mon vassal. Je suis votre seigneur et vous devez de ce pas vous agenouiller et me jurer fidélité.

Edouard II : Je suis roi d'Angleterre et un roi ne se prosterne pas !

Philippe VI De Valois : Vous m'obligez à vous reprendre les territoires français que vous possédez ! Je vais vous reprendre la Guyenne. Si vous refusez d'être mon vassal, vous ne pouvez disposer de territoires dans mon royaume.

Edouard II : Et moi, ce n'est pas mes territoires que je vais protéger, mais tout votre Royaume que je vais conquérir ! Je serai roi de France et c'est vous qui vous prosternerez !

*Narrateur : C'est le début de la guerre de cent ans entre la France et l'Angleterre.*

## Acte 2 scène 1

*Narrateur : Des périodes se succèdent avec tantôt des victoires françaises, tantôt des victoires anglaises.*

*La guerre est interrompue entre 1348 et 1356 à cause d'une épidémie de peste noire.*

*Puis, en 1356, quand la guerre reprend, les anglais capturent le roi de France, Jean le Bon, qui a succédé à son père Philippe VI de Valois.*

*Les seigneurs français doivent payer une rançon pour sa libération.*

*Charles V succède à son père, Jean le Bon, sur le trône de France. Il confie son armée à son vassal Bertrand du Guesclin.*

*Grâce à son intelligence et sa malice, les français vont récupérer beaucoup de territoires aux mains des anglais entre 1364 et 1380.*

*Malheureusement, quand Charles VI, fils de Charles V, arrive au pouvoir, il devient fou et les anglais finissent par l'emporter et oblige le Roi de France à signer un traité de paix : c'est le traité de Troyes en 1420 où il est écrit que Henri V, roi d'Angleterre, est aussi le roi de France !*

*Charles VII, fils de Charles VI, n'admet pas cette défaite.*

**Charles VII :** Je suis le fils de Charles VI, roi de France, c'est donc moi son héritier légitime et je dois être sacré roi de France à Reims ! Ce Henri V ne peut être roi de France !

**Le conseiller :** mon Seigneur, bien que votre discours soit juste, nous n'avons pas l'armée nécessaire pour reconquérir tous les territoires perdus. Il faudrait un miracle.

**Charles VII :** J'ai entendu parler d'une jeune paysanne nommée Jeanne et qui dit entendre les voix de Dieu.

**Le conseiller :** Une femme pour délivrer le Royaume de France ! Vous n'y pensez pas mon Seigneur !

**Charles VII :** Je pense à mon Royaume et toute solution est à tenter. Faites venir cette jeune femme et voyons ce qu'elle me dira.

## Acte 2 Scène 2

**Charles VII :** Entrez donc, jeune demoiselle.

*(Jeanne accourt et se prosterne aux pieds de Charles VII.)* **Jeanne :** Je vous salue mon roi !

**Charles VII :** Levez-vous, je vous prie et exposez-moi les raisons qui vous amènent à vouloir m'aider.

**Jeanne :** Dieu m'a parlé et m'a demandé de bouter les anglais hors de France. J'ai obéi à sa volonté et je vous demande de me confier votre armée pour délivrer les français de l'ennemi anglais.

**Le conseiller :** On ne saurait croire de telles idioties ! C'est une injure à Dieu et à votre majesté !

**Charles VII (en criant) :** Laissez-moi seul avec Jeanne !

*(Le conseiller sort en lançant un regard noir à Jeanne)*

**Charles VII :** Jeanne, je crois en Dieu, je crois en vous. Mon armée sera la vôtre. Ne tardez point, vous êtes l'espoir des français !

*(Jeanne se prosterne aux pieds du roi puis part en courant.)*

## Acte 3 scène 1

*Narrateur : Jeanne d'Arc, à la tête de l'armée de Charles VII, va libérer la ville d'Orléans et donnera le courage aux français qui réussiront à gagner de nombreuses batailles. Elle réussira à amener Charles VII à Reims pour qu'il soit sacré Roi de France en 1429. Il sera reconnu roi par la plupart des français et la France sera finalement délivrée de la main des anglais. Malheureusement, Jeanne d'Arc va être capturée et vendue aux anglais...*

Charles VII : Que vont-ils faire de Jeanne, celle qui m'a tant servi ?

Le conseiller : J'apprends à l'instant que les anglais l'ont confié à l'évêque Gauchon à Rouen. Cette ville est encore aux anglais. Ils vont juger Jeanne et la condamner !

Charles VII : Mais pour quelle raison la juger ? Qu'a-t-elle fait ?

Le conseiller : Ils disent que c'est une sorcière, une hérétique à cause de ces prétendues « voix » qu'elle a dit entendre.

Charles VII : Et quelle sera sa peine ? Dans quelle prison sera-t-elle enfermée ?

Le conseiller : Mon seigneur, je crains que Jeanne ne soit pas emprisonnée mais brûlée, comme toutes les sorcières !

Charles VII : Quand nous prendrons Rouen, je ferai tout pour lui rendre l'honneur que les anglais vont lui retirer !

*Narrateur : Jeanne sera brûlée vive à Rouen en 1431. Charles VII libérera Rouen en 1449 et fera ouvrir une enquête sur les circonstances exactes de son procès. Il réhabilitera Jeanne d'Arc dont la fête nationale a encore lieu aujourd'hui, le dimanche qui suit le 8 mai.*